



Règlement intérieur

Braderie Loisirs créatifs - Les ART'venières

08/12/2019

Article 1 :

La manifestation dénommée « Braderie loisirs créatifs et couture » organisée par L'association Les ART'venières se déroulera dans la salle Roger Durand , à Veyrins, le dimanche 3 mai 2020 de 09h30 à 16h00. (Ouverture dès 8h pour les exposants)

Article 2 :

La braderie loisirs créatifs est ouverte exclusivement aux particuliers ; ne peuvent être vendus que des objets personnels et usagés concernant les arts créatifs.

L'inscription préalable est obligatoire et ne sera validée qu'une fois le paiement et les documents retournés à l'adresse postale suivante : Association Les ART'venières – 710 route de Curtille – 38630 Les Avenières.

Liste des pièces obligatoires à fournir pour valider l'inscription :

- La demande d'inscription **dûment remplie**.
- Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) pour les particuliers.
- Le règlement intérieur signé.
- Le paiement correspondant à la réservation

Un accusé de réception vous sera adressé par mail.

Article 3 :

La réservation maximum est de deux tables ; le coût de la table est de 5€. Ce montant permettra de faire la publicité de l'évènement (Flyers, affiches, etc..).

Article 4 :

Le règlement des réservations se fera uniquement **par chèque** libellé à l'ordre de l'association "Les ART'venières". Ce chèque sera encaissé la semaine précédent la braderie.

Article 5 :

Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par un seul vendeur. Toute concession de droit d'occupation est strictement interdite et pourra entraîner l'exclusion du vendeur.

Article 6 :

Les enfants mineurs exposants devront **en permanence** être en présence d'une personne majeure et resteront sous son entière responsabilité.

Article 7 :

L'absence de l'exposant (pour quelque raison que ce soit) ne donnera droit à aucun remboursement du droit de place.

Article 8 :

Les emplacements sont attribués par les placiers en fonction des réservations. *Aucune inscription* ne sera prise le matin même.

Article 9 :

L'entrée de la braderie est interdite avant 8h00. L'installation des stands devra se faire de 8h00 à 9h15. L'ouverture au public se fait de 9h30 à 16h00. Rangement à 16h00 avec la participation de tous les exposants.

Article 10 :

Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté.

Article 11 :

Les participants suivront le règlement intérieur de la salle occupée et prêtée par la mairie.

Article 12 :

Les participants seront inscrits sur un registre "vente au déballage" de la police municipale et/ou la mairie des Avenières. Le dit registre sera également archivé par l'association Les ART'venières.

Article 13 :

Chaque participant devra se soumettre aux éventuels contrôles des services de police ou de gendarmerie, des services fiscaux et de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et pouvoir justifier de son identité.

Article 14 :

Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours (si besoin).

Article 16 :

Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la braderie.

Article 17 :

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, voitures, parapluies, structures...). Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

Article 18 :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la braderie en cas de force majeure ou faute de participants (moins de 8) et s'engagent à les rembourser.

Article 19 :

Tout participant doit prévoir son matériel d'exposition (hors tables), s'engage à avoir pris connaissance de ce règlement et à l'appliquer.

Nom - Prénom :

Le.....

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Association Les Art'venières

710 route de Curtille - 38630 Les Avenières

07-67-78-79-89 : Tel

lesartvenieres@gmail.com : Mail

les-art-venieres.over-blog.com : Blog

Les art'venières : Facebook